

## PATRIMOINES, HISTOIRE ET MÉMOIRE À ORADOUR SUR GLANE (HTE VIENNE)

*« Ici des hommes firent à leurs mères et à toutes les femmes  
la plus grave injure  
Ils n'épargnèrent pas les enfants. »*

Paul Eluard – 1944

(dédicace sur la colonne support de la sculpture de Fenosa  
à l'entrée du village neuf d'Oradour)

### Introduction

Oradour sur Glane représente 3 lieux patrimoniaux distincts qui traversent les intitulés des programmes disciplinaires et convoquent 3 domaines de l'enseignement de l'Histoire des Arts (EHA) : **arts de l'espace, arts du langage et arts du visuel**.

Le village-martyr d'abord, dont les ruines ont été classées monument historique, les lieux du souvenir et de la commémoration ensuite (tombeau des martyrs érigé par l'association nationale des familles des martyrs et crypte du souvenir fondée par l'État), le centre de la mémoire, enfin, espace muséographique de reconstitution et de réflexion.

Aussi, le stage de 2 jours « bivalence et EHA » adressé en priorité aux professeurs de Lettres-Histoire s'est-il déroulé à Oradour lors de la 2<sup>o</sup> journée, le 12 mai 2011.

Le texte qui suit développe la présentation succincte du diaporama présenté en fin de stage.

Il reprend les objectifs de la journée :

- Inscrire le **champ historique et social** de l'EHA dans une double problématique centrale à Oradour, celle du lien entre histoire et mémoire, celle conjointe des discours de l'historien, du témoin et du juge confrontés à l'événement du 10 juin 1944;
- Articuler ces réflexions didactiques aux objets d'étude de Français et aux sujets d'étude d'Histoire en valorisant les ressources régionales et promouvoir des liens avec quelques spécialités professionnelles (notamment les secteurs du BTP, de la communication et industries graphiques, de la relation au client...).

### I – L'extension de la notion de patrimoine.

Le patrimoine recouvre trois acceptions :

- ◆ La première concerne l'origine du mot, la transmission d'héritage du père à ses descendants. La transmission est au cœur du processus éducatif et s'applique tant aux choses qu'aux idées ou valeurs. Le massacre pose le problème de ce qui est transmissible dans l'horreur;
- ◆ la deuxième porte sur la préservation d'un bien du passé, monument ou tout autre objet pour rappeler un événement révolu ou une personne décédée. A Oradour, le paradoxe tient à la conservation d'une destruction, les ruines du village pillé et incendié;
- ◆ la troisième relève du présent de l'école républicaine, à savoir garantir une appropriation citoyenne de ces héritages par la réflexion civique et critique à partir des 2 autres fondements.

Ces trois dimensions permettent de tisser un fil rouge entre passé révolu (*qui n'est plus*) mais encore présent dans les mémoires (*qui a été*), le présent de l'instant ou celui du futur (attente et projet ici et maintenant) et le futur inconnu...mais que le professeur peut aider à préparer dans ses missions.

La notion de patrimoine a élargi son spectre d'inventaire depuis les années 90 du XX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte de fin des idéologies messianiques (chute du communisme soviétique, extinction du *Grand Soir* ou perte des *lendemains qui chantent*) et de marchandisation des biens culturels.

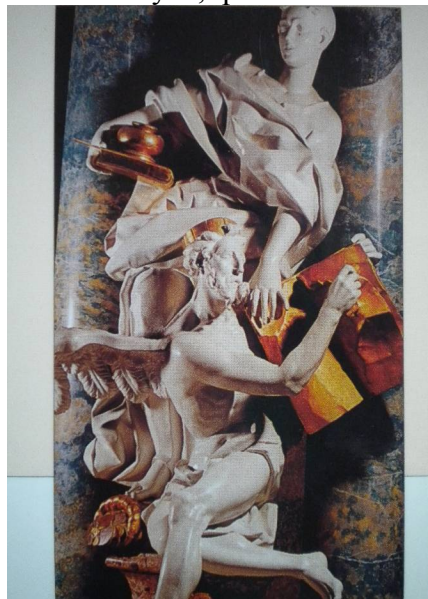
L'aventure éditoriale des **lieux de mémoire** chez Gallimard sous la direction de Pierre Nora révèle à cet égard entre 1984 et 1992, les pertes de références traditionnelles autour de la République et de la Nation. La frénésie commémorative fin de siècle et début du suivant qui fait l'objet d'une commission au ministère de la Culture, chargée de choisir et préparer les grandes commémorations, se substitue par les rites cérémoniels à l'étude des fondements républicains. Du coup, tout devient patrimoine jusqu'à l'obsession.

De matériel, concernant tant les biens immobiliers (les monuments historiques, les tombeaux et stèles) que les biens mobiliers (des *cabinets de curiosité* au temps des Lumières aux collections des objets les plus hétéroclites ou insolites en passant par les expositions permanentes ou temporaires des Beaux-Arts), le patrimoine s'étend à la nature artificiellement préservée et passe à l'immatériel (traditions orales, coutumes ancestrales, recettes culinaires, vaste ensemble recouvrant des savoir-faire et des attitudes transmis par la mémoire et parfois jalousement gardés).

## II – Les 4 dimensions de la mémoire.

Il n'y a pas de patrimoine sans mémoire et celle-ci a conduit les réflexions de nombreux penseurs depuis l'Antiquité grecque.

L'allégorie sculptée de la bibliothèque du monastère de Wiblingen à Ulm pose les bases de la tension permanente entre temps, mémoire et histoire. La muse Clio (Histoire), fille de Mnemosyne (Mémoire) jeune femme sérieuse et calme tient un stylet, un encrier et un livre tandis que son bras gauche s'oppose à Cronos (temps), frère de Mnemosyne, qui tente d'arracher les feuillets.



Ainsi la mythologie des grecs anciens nous permet de relier la déchirure du temps qui passe, les souvenirs qui s'y rattachent entre les générations d'hommes et l'écriture-réécriture de l'histoire.

Nous percevons là, tous les croisements significatifs entre nos disciplines : mythes fondateurs, grandes narrations littéraires aux différents registres, drames et tragédies du théâtre, récits d'histoire, témoignages des acteurs ou victimes de l'histoire, enquêtes et recherches scientifiques des historiens...

4 dimensions en tension peuvent qualifier la mémoire et ses rapports à l'histoire dans le cadre de la bivalence et d'un projet séquentiel :

### **1)- La mémoire individuelle/collective.**

La mémoire est d'abord personnelle, relevant d'une perception (sensation-évoquant), **réminiscence** du passé dans le présent ou d'un rappel-recherche qui s'apparente alors à la **remémoration**. Elle concerne donc le regard intérieur, les façons de mettre en image comme l'empreinte du sceau du souvenir sur la cire. C'est la symbolique forte depuis Platon de *l'icône*, trace d'une absence qui aboutit à une impasse intellectuelle car comment rendre présent, une absence ?

La mémoire est aussi collective dans la mesure où des traces justement ont laissé leurs empreintes sur un groupe humain qui manifeste ses souvenirs communs à l'occasion de rendez-vous ritualisés, festifs ou non. Il s'agit alors d'un regard extériorisé qui permet d'établir un jeu d'échelles entre le moi, ma famille, mes voisins proches et plus éloignés et les autres, toujours dans un échange de mémoires vivantes. « *Pour se souvenir, on a besoin des autres* » affirme Maurice Halbwachs. Les souvenirs d'enfance apportent une preuve riche de sens auprès des élèves dans le miroir des générations renvoyant au passé vécu puis rapporté.

Dans ce premier cadre, la mémoire intègre l'oubli qui peut être une amnésie volontaire comme une force de pardon face aux drames.

### **2)- La mémoire déclarée/partagée.**

La mémoire porte sur un événement vécu par des témoins aux fondations du discours historique : quelque chose d'important s'est *passé*, un témoin assistait, actif ou passif, à cet événement (« *j'y étais, croyez-moi et sinon, demandez à d'autres.* »)

La déclaration du témoignage engage une implication certifiée, une accréditation auprès des non témoins et une réitération de sa parole comme gage de confiance auprès des interlocuteurs auditeurs. La trace matérielle et le dépôt documentaire aux archives constituent donc pour l'histoire, des éléments de preuve, un début de fiabilité vers la vérité historique. Or, le soupçon s'insinue rapidement en amont du partage des *lieux communs* car la perception du vécu par le témoin peut s'altérer avec le temps qui passe, la rétention du souvenir plus ou moins volontaire dans les événements tragiques (la Shoah ou les conflits entre victimes après le procès de Bordeaux par exemple) peut troubler la restitution différée. De surcroît, l'aspect anormal, inhumain de la Shoah ou des massacres organisés par les tueurs professionnels de la division SS Das Reich, a généré un jugement de doute, voire de blâme envers les survivants, victimes passives et innocentes. Primo Levi a bien exprimé la solitude du témoin qui le conduira au suicide (cf. son récit « *Les Naufragés et les Rescapés* » paru en 1986). Dans le cas d'Oradour, les vestiges deviennent des traces involontaires (qu'une section SS a tenté d'effacer le 11 juin), les témoins, survivants ou rescapés du massacre du 10 juin, l'ont été malgré eux. Si le témoin a besoin de l'assentiment des autres pour rendre sa parole fiable, notamment en surmontant l'incrédulité des auditeurs (ce qui explique l'amnésie volontaire des survivants du génocide et le refoulement de la société), l'historien, lui, distingue, ce qui a eu lieu dans le passé (**l'événement**) et l'énoncé qui le représente et le fait revivre (**le fait**).

Du coup, le discours historique s'appuie non seulement sur la recherche documentaire, le recueil, le classement, la conservation des archives puis sur leur consultation afin de valider des preuves mais aussi sur la volonté d'expliquer, de comprendre et enfin de (re)présenter l'événement par une écriture avec ses artifices de mise en scène, ses récits ou ses effets rhétoriques.

C'est la condition d'un partage de mémoire, sans cesse renouvelée par une réécriture de l'histoire.

### **3)- La mémoire refoulée/réconciliée.**

Dans le syndrome de Vichy, Henry Rousso montre les atermoiements de la mémoire collective face aux événements de l'Occupation allemande, de la reconstruction d'après-guerre aux procès de crime contre l'humanité des années 80.

Il s'agit de caractériser l'inachèvement du travail de deuil opéré par la société française, cette difficulté à se réconcilier avec la perte d'un individu ou avec les faits tragiques du passé, « *ce passé qui ne passe pas* » justement.

L'enjeu de la réconciliation en vue d'une société apaisée passe par la justice. Au témoin et à l'historien vient donc s'ajouter le personnage central (et si littéraire) du juge.

Le juge partage avec le témoin, une place au procès et avec l'historien, le souci de la preuve et le maniement du soupçon avant d'établir une vérité. Celle de la justice n'est pas celle de l'historien et il est pertinent de faire étudier aux élèves, dans le cadre de la bivalence Lettres et Histoire-Éducation civique, les différences de statut et de valeur entre ces vérités. Tantôt intime conviction, tantôt impartialité, tantôt crédibilité du témoin ou sentence définitive de la chose jugée. A chacun, sa vérité. La révision constante du passé entre fluctuations de la mémoire et exigence du présent conduit souvent à des conflits de commémoration :

Après le procès de Bordeaux, l'amnistie accordée en février 1953 par le parlement à 13 condamnés français incorporés de force, contribue certes à la paix sociale, sorte d'oubli commandé institué par le droit régalien des représentants du peuple souverain; mais elle ne répond pas à la vérité des victimes en Limousin et n'efface pas la sanction vécue par les Alsaciens.

L'émotion dure encore à Oradour face aux conséquences irréparables du massacre et au caractère impardonnable de l'acte (jugement moral).

Cependant, la réconciliation passe par la reconnaissance juridique de l'imprescriptibilité du crime qui supprime le délai de poursuite et par l'inscription dans le droit français du crime contre l'humanité. (Jugement pénal), (Loi du 26 décembre 1964 et définition de la qualification dans le code pénal en 1994 – Article 211-1).

Paul Ricœur estime dans « La mémoire, l'histoire, l'oubli » paru en 2000 que, la mémoire devenant aussi un objet d'histoire, ce sont les liens transgénérationnels et la volonté de construire un avenir commun qui sont les garants d'une mémoire réconciliée.

### **4)- La mémoire commandée/manipulée.**

Entre amnistie et amnésie, la mémoire peut devenir une pratique instrumentalisée à des fins rhétoriques notamment dans la posture victimaire. Si *l'ars memoriae* des temps médiévaux faisait partie de la vertu de prudence et contribuait à l'édification de l'intelligence, il reste que la mémoire blessée ou empêchée engendre souvent une concurrence dans la célébration du souvenir qui s'apparente à une manipulation. Todorov exprime la position équilibrée qui consiste à dire que l'hommage légitime est à rendre aux victimes autres que vous...

Les débats entre historiens allemands sur l'unicité de la Shoah, sur la culpabilité allemande et la place du nazisme se sont heurtés aux souvenirs des témoins survivants des camps ou des massacres, aux arrêts des juges des tribunaux militaires ou civils (de Nuremberg à Paris en passant par Tokyo et Berlin), enfin aux amnisties accordées par des parlementaires.

Le professeur d'Histoire pourra considérer que comprendre et expliquer le massacre d'Oradour ou la Shoah n'équivaut pas à pardonner aux officiers SS ou à excuser les bourreaux.

De même, comparer ces événements et relater ces faits (donc re-présenter bien après, ce qui est advenu dans un temps qui s'éloigne de plus en plus...) ne signifie pas diminuer ou relativiser le témoignage des survivants et la mémoire transmise par leurs héritiers.

Seule, la comparaison permet d'identifier les différences et qualifier le non répétable, l'unique...

Du coup, la représentation de ces événements relève forcément d'une instrumentalisation dans la mesure où il y a mise en scène, une exposition médiatisée à l'exemple des *memorials* et *historials* qui se sont édifiés un peu partout en France et ailleurs...

De plus, représenter l'horreur montre rapidement ses limites face à l'image du mal absolu banalisée ou à l'incrédulité de l'indicible.

Auprès des élèves, il est donc indispensable de distinguer mémorisation et commémoration et de faire étudier les types de la **représentation** dans l'univers des formes et des intentions.



Le groupe de professeurs face au memorial des martyrs au cimetière communal d'Oradour  
Source : FB, 12 mai 2011

### III - Arts, mémoires, témoignages et engagements.

L'EHA enrichit ces croisements en dégagant une piste d'étude (celle du titre III) qui valorise la bivalence et convoque les artistes et créateurs contemporains, présents à Oradour par leurs œuvres : D'une part, plusieurs objets d'étude des programmes concourent à travailler contre l'effacement des mémoires en portant la réflexion sur 3 enjeux de séquence :

- **Rendre justice** (1° Pro) : étudier le procès pénal aux Assises comme garantie d'avenir et impératif moral pour l'hommage aux victimes et pour les générations futures.
- **Garder des traces et mettre en récit** (2° Pro ou Terminale Pro), en étudiant l'événement, le rapport subjectif/objectif, plutôt en 2° Pro, et l'expression du souvenir à travers ses allégories en Terminale Pro.
- **Soumettre les héritages à inventaire** (Terminale Pro) en étudiant les récits de filiation ou le genre biographique dans l'expérience directe ou indirecte de l'horreur, par exemple.

D'autre part, la démarche historique et l'approche esthétique permettent d'aborder la **représentation** dans toutes ses acceptions ainsi que la figuration artistique :

➤ Le sujet d'étude 4 de 1° Pro en Histoire permet d'aborder avec l'objet d'étude 2, l'œuvre artistique comme **engagement de l'artiste**.

➤ Le sujet d'étude 4 en Terminale Pro rejoint les objets d'étude 1 et 2 en remplaçant l'autobiographie d'un témoin dans le contexte des identités culturelles et des valeurs artistiques du contemporain.

La rencontre avec l'œuvre d'art engagée est l'occasion pédagogique d'étudier les arts du langage consacrés aux **hommages et discours commémoratifs** (tant les stèles épigraphiques et plaques diverses que les cérémonies mises en scène, la parole en spectacle); il est intéressant de les confronter aux arts du visuel ou du spectacle vivant (peinture de l'horreur de Gromaire à Music, sculpture de l'inhumain incarné avec Fenosa ou Zadkine, théâtralisation des hommages tels la panthéonisation ou le culte des morts pour la Patrie)...



Statue de Fenosa . Source : FB, 12 mai 2011

La réflexion didactique doit porter sur la notion de représentation :

**6 acceptions du terme** peuvent être dégagées :

- 1)- Le procédé mnémotechnique d'abord, ce que le sujet pensant imagine, littéralement met en image dans sa mémoire. On voit là, l'importance que ce procédé revêt dans notre manière d'enseigner auprès de nos élèves...et la nécessité du contact direct avec l'espace de l'œuvre (ici au centre de la Mémoire).
- 2)- La conception du monde et de l'Autre, les valeurs que le sujet (se) construit.
- 3)- La médiation artistique et culturelle que l'exposition permanente ou temporaire concrétise par une présentation technique, une présentation distanciée et critique, une (re) présentation.
- 4)- L'objet du discours historique et la capacité à donner à voir le passé ou plutôt un réel construit du passé révolu (*Comment se souvenir du massacre d'Oradour ?*). L'historien ou le comité scientifique d'un espace muséographique développe un projet d'explication qui procède d'une intention.
- 5)- L'écriture littéraire et sa mise en intrigue.
- 6)- La délégation ou suppléance qui tient lieu de pouvoir, figuration politique de l'existence légale ou légitime du pouvoir...Cette dernière acception s'éloigne certes du sujet, mais elle y revient quand l'enseignant analyse les symboles et allégories du pouvoir, mises en images *figurées* justement...

#### IV - Orientations bibliographiques

José Luis Borgès, Fictions, Points-Seuil  
Michel de Certeau, L'écriture de l'histoire, Folio-Gallimard, 2002  
Jean-Michel Chaumont, La concurrence des victimes, La Découverte, 2002  
François Dosse, L'histoire en miettes, Folio-Gallimard, 1997  
Sarah Farmer, Oradour, Arrêt sur mémoire, Tempus, 2006  
Maurice Halbwachs, La mémoire collective, Albin Michel, 1997  
Vladimir Jankélévitch, L'imprescriptible, Points-Seuil, 1986  
Karl Jaspers, La culpabilité allemande, Minuit, 1990  
Jacques Le Goff, Histoire et mémoire, Gallimard, 1996  
Primo Levi, Les naufragés et les rescapés, Gallimard, 1986  
Louis Marin, Des pouvoirs de l'image, Seuil, 1993  
Pierre Nora, Les lieux de mémoire, Quarto-Gallimard, 1997  
Pauchou et Masfrand, Oradour-sur-Glane, vision d'épouvante, 1992  
Plas et Théate, Comprendre Oradour, Cahier pédagogique.  
Madeleine Rébérioux (dir), Comprendre Oradour, Catalogue de l'exposition permanente, EPAD Hte Vienne

Paul Ricœur, Temps et récit, Tome III, Points-Seuil, 1991  
Paul Ricœur, La mémoire, l'histoire, l'oubli, Seuil, 2000  
Henry Rousso, Le Syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours, Points-Seuil, 1990,  
Jean-Paul Sartre, L'imaginaire, Folio-Gallimard, 1986  
Tzvetan Todorov, Les abus de la mémoire, Arlea, 1995  
Shmuel Trigano, Les frontières d'Auschwitz, Le livre de poche, 2005

Article de Joanne Théate, Service éducatif (Histoire et Mémoire, contribution philosophique) en fichier joint.



Professeurs de Lettres-Histoire devant la grange Laudy au village-martyr – FB, 12 mai 2011  
Explications de **Stéphanie Boutaud**, responsable des publics au centre de la mémoire